

Encre de marquage pour lessive 1027 – Toutes les couleurs**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur de produit :	Encre de marquage pour lessive 1027 – Toutes les couleurs
Autres moyens d'identification :	Aucun
Utilisation recommandée :	Marquage
Restrictions d'utilisation :	Aucune connue
Identifiant du fournisseur :	Sterling Marking Products Inc., 1147 Gainsborough Road, London, ON Canada N6H 5L5 1-800-265-5957, 519-434-5785
Numéro de téléphone d'urgence :	CANUTEC (613) 966-6666, Cellulaire *666

SECTION 2: HAZARD IDENTIFICATION

Classé selon la réglementation canadienne sur les produits dangereux (WHMIS 2015) et la norme américaine sur les communications dangereuses (HCS 2012)

Classe B, Division 3 - Liquides combustibles

Classe D, Division 1B – Matières à toxicité aiguë (contient du phénol)

Classe E – Matières corrosives (contient du crésol)

Éléments d'étiquetage:



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger :

H227 Liquide combustible

H301 Toxique en cas d'ingestion

H331 Toxique par inhalation

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

H315 provoque une irritation de la peau

H320 provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence:

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé

Garder le récipient bien fermé

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues ou d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les vapeurs

Portez des gants de protection et des lunettes de protection

Se laver soigneusement les mains et la peau après manipulation

Mises en garde supplémentaires

Conteneur terrestre/bond et équipement de réception.

N'utilisez que des outils anti-étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

En cas d'incendie : Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou un brouillard d'eau pour l'extinction.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever/Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

Informations supplémentaires sur l'étiquette

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact après les 1-2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si des effets surviennent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion, il n'y a pas d'antidote spécifique. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin rapidement.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numero CAS	Pourcentage (%)	Autres identifiants
Crésol	1319-77-3	1 - 3%	Aucun disponible
Phénol	108-95-2	3 - 7%	Aucun disponible
Triméthylphénol	527-60-6	3 - 7%	Aucun disponible
Éthyl phénol	123-07-9	3 - 7%	Aucun disponible
Xylénol	1300-71-6	10 - 20%	Aucun disponible

Remarque : Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste intérieure des substances (LIS) et la liste de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

Ce produit contient des solvants organiques.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Informations générales.

REMARQUE! Tenir la personne affectée à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes !

Inhalation:

Déplacer la personne exposée à l'air frais à la fois. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Gardez la personne affectée au chaud et au repos. Obtenez rapidement des soins médicaux.

Ingestion:

NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE DES LIQUIDES À UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! NE PAS FAIRE VOMIR ! Consultez immédiatement un médecin !

Contact avec la peau:

Éloigner la personne affectée de la source de contamination. Laver la peau immédiatement avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Lentilles de contact:

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau tout en soulevant les paupières. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Transporter immédiatement à l'hôpital ou chez un spécialiste des yeux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés.

Informations générales:

La gravité des symptômes décrits variera en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation:

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées.

Ingestion:

Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des étourdissements et une intoxication.

Contact avec la peau:

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et une peau sèche.

Lentilles de contact:

Peut causer une grave irritation des yeux.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucune recommandation donnée, mais les premiers soins peuvent toujours être requis en cas d'exposition accidentelle, d'inhalation ou d'ingestion de ce produit chimique. En cas de doute, **OBTENEZ IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX !**

Notes au médecin : Aucun antidote spécifique. Traitement basé sur le bon jugement du médecin et les réactions individuelles du patient. Les secouristes doivent faire attention à leur autoprotection et utiliser les vêtements de protection recommandés (gants résistants aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures).

SECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction.****Moyens d'extinction appropriés :**

Brouillard d'eau ou fine pulvérisation, dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont préférées si elles sont disponibles. Les mousses synthétiques à usage général (y compris AFFF) ou les mousses protéiniques peuvent fonctionner mais beaucoup moins efficacement.

Moyens d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau direct, ce qui propagerait le feu.

Dangers spécifiques liés au produit :

Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes d'azote, des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :

Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Dangers spécifiques :

Un feu créé : Fumées/vapeurs/gaz toxiques de : Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Oxyde d'azote (NO)

Produits de décomposition/combustion dangereux (dans des conditions d'incendie) :

La fumée peut contenir des composés toxiques et/ou irritants non identifiés. Monoxyde de carbone. Gaz carbonique.

Équipement de protection spécial :

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un équipement respiratoire autonome.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :

Gardez les eaux de ruissellement hors des égouts et des sources d'eau. Digue pour le contrôle de l'eau. En cas de risque de pollution de l'eau, avertir les autorités compétentes.

Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu et disperser les vapeurs. Éloigner le conteneur de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.

SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Éloignez le personnel inutile. Tenir les gens à l'écart et en amont du déversement/de la fuite. Éliminez toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur. Ne touchez pas les conteneurs endommagés ou les matières déversées à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérez les espaces clos avant d'y pénétrer. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Éliminez toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. N'utilisez que des outils anti-étincelles. Tenir les combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart des matières déversées.

Déversements importants : Arrêtez le flux de matière, si cela est sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs ou détourner la dérive des nuages de vapeur. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Couvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la propagation. Utilisez un matériau non combustible comme de la vermiculite, du sable ou de la terre pour absorber le produit et placez-le dans un récipient pour une élimination ultérieure. Nettoyer conformément à toutes les réglementations applicables. Après récupération du produit, rincer la zone avec de l'eau.

Petits déversements : Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure. Essuyez avec un matériau absorbant (par ex. chiffon, polaire). Nettoyer soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais remettre les déversements dans les contenants d'origine pour réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le matériau des rayons directs du soleil. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration générale et locale antidéflagrante. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tous les équipements utilisés lors de la manipulation du produit doivent être mis à la terre. Utilisez des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Éviter le contact visuel. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Faire preuve de prudence lors de la manipulation/du stockage.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Magasin verrouillé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêchez l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de liaison et de mise à la terre courantes. Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez dans une zone équipée de gicleurs. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10 de la FDS). Conserver entre 35 °F (2 °C) et 120 °F (49 °C).

SECTION 8: CONTRLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	Numero CAS	TLV	Toxicologie
Crésol	1319-77-3	5 ppm en tant que TWA (peau)	DL ₅₀ 1454 mg/kg (orale, rat)
Phénol	108-95-2	5 ppm en tant que TWA (peau)	DL ₅₀ 317 mg/kg (orale, rat)
Triméthylphénol	527-60-6	10 ppm en tant que TWA (peau)	DL ₅₀ 10 g/kg (orale, souris)
Éthyl phénol	123-07-9	Aucun disponible	DL ₅₀ <5000 mg/kg (orale, rat)
Xylénol	1300-71-6	Aucun disponible	Aucun disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Ventilation d'échappement locale nécessaire pour maintenir l'exposition dans des limites acceptables.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si l'exposition dépasse les limites d'exposition professionnelle, utilisez un respirateur approprié approuvé par le NIOSH. Pour les concentrations dépassant la limite d'exposition recommandée, utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé par le NIOSH.

Gants : Utiliser des gants chimiquement résistants à ce matériau. AVIS : la sélection d'un gant spécifique pour une application particulière et la durée d'utilisation sur un lieu de travail doit également prendre en compte tous les facteurs pertinents du lieu de travail tels que, mais sans s'y limiter : les autres produits chimiques pouvant être manipulés, les exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants ainsi que les instructions/spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection de la peau : Le choix de l'équipement de protection individuelle varie en fonction des conditions d'utilisation. Le contact avec la peau doit être évité grâce à l'utilisation de vêtements de protection, de gants et de chaussures appropriés, choisis en fonction des conditions d'utilisation et du potentiel d'exposition. Il faut tenir compte à la fois de la durabilité et de la résistance à la perméation. Vêtements imperméables. Bottes imperméables.

Yeux : lunettes de protection contre les produits chimiques ; porter également un écran facial s'il existe un risque d'éclaboussures.

Contrôles de l'exposition environnementale : Garder le contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Autres données de protection personnelle : Assurez-vous que les douches oculaires et les douches de sécurité sont proches de l'emplacement du poste de travail.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide.

Couleur : Divers

Clarté : Opaque

Odeur : odeur d'alcool

Point d'ébullition : 120 °C

Solubilité : Insoluble

Point d'éclair (°C) : 80 °C

Autre : Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:

Non réactif.

Stabilité chimique:

Stable.

Polymérisation hasardeuse:

Indisponible.

Conditions à éviter :

Le produit peut s'oxyder à des températures élevées. Éviter le contact avec des oxydants forts. Éviter le contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les décharges électrostatiques.

Matériaux à éviter:

Matières oxydantes. Acides ou bases forts.

Produits de décomposition dangereux:

Les produits de décomposition peuvent inclure, sans s'y limiter : Monoxyde de carbone. Gaz carbonique.

Information additionnelle:

Aucune remarque supplémentaire.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques.

Informations toxicologiques:

Toxicité aiguë:

Paramètres de contrôle

Nom chimique	Numero CAS	TLV	Toxicologie
Crésol	1319-77-3	5 ppm en tant que TWA (peau)	DL ₅₀ 1454 mg/kg (orale, rat)
Phénol	108-95-2	5 ppm en tant que TWA (peau)	DL ₅₀ 317 mg/kg (orale, rat)
Triméthylphénol	527-60-6	10 ppm en tant que TWA (peau)	DL ₅₀ 10 g/kg (orale, souris)
Éthyl phénol	123-07-9	Aucun disponible	DL ₅₀ <5000 mg/kg (orale, rat)
Xylénol	1300-71-6	Aucun disponible	Aucun disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Génotoxicité - In Vitro :

Non déterminé.

Cancérogénicité :

Cancérogénicité :

Non-établi

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction – Fertilité :

Non-établi

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

STOT - Exposition unique :

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

STOT - Exposition répétée :

Pas d'information disponible.

Danger d'aspiration :

Ne devrait pas présenter de danger d'aspiration en raison de la structure chimique.

Inhalation:

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées.

Ingestion:

Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des étourdissements et une intoxication.

Contact avec la peau:

Agit comme un agent dégraissant sur la peau. Peut provoquer des gerçures de la peau et de l'eczéma.

Lentilles de contact:

Irritant pour les yeux.

Voie d'entrée :

Ingestion. Absorption cutanée. Inhalation.

Symptômes médicaux :

SYSTÈME NERVEUX.

Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges. Intoxication légère (y compris fatigue, lassitude, irritabilité, maux de tête, nausées).

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité:

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Persistance et dégradabilité:

Pas de données disponibles.

Potentiel bioaccumulatif:

Le produit ne contient aucune substance susceptible d'être bioaccumulable.

Mobilité dans le sol:

Ce produit est modérément soluble dans l'eau et peut se disperser dans le sol.

Autres effets indésirables:

Aucun connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Instructions d'élimination:**

Recueillir et récupérer ou éliminer dans des conteneurs scellés dans un site d'élimination des déchets agréé. Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Réglementations locales en matière d'élimination:

Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

Code déchets dangereux:

D001: Déchets de matières inflammables avec un point d'éclair <140 °F

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre (voir: Instructions d'élimination). Éliminer les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales.

Emballages contaminés:

Étant donné que les conteneurs vides peuvent contenir des résidus de produit, suivez les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le conteneur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréé pour être recyclés ou éliminés.

SECTION 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT**DOT**

Numéro ONU: UN1210

Nom d'expédition approprié de l'ONU: encre d'imprimerie, inflammable

Classe(s) de danger pour le transport:

Classe: 3

Risque subsidiaire: -

Libellé(s): 3

Groupe d'emballage: III

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Dispositions particulières: B1, IB3, T2, TP1

Exceptions d'emballage: 150

Conditionnement non vrac: 173

Vrac d'emballage: 242

IATA

Numéro ONU: UN1210

Nom d'expédition approprié de l'ONU: encre d'imprimerie, inflammable

Classe(s) de danger pour le transport:

Classe: 3

Risque subsidiaire: -

Libellé(s): 3

Groupe d'emballage: III

Risques environnementaux Non.

Code ERG: 3L

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Réglementation fédérale américaine:**

Ce produit est dangereux selon OSHA 29 CFR 1910.1200.

Tous les composants figurent sur la liste d'inventaire TSCA de l'EPA des États-Unis.

Inventaires internationaux

Nom du pays ou de la région Inventaire En inventaire (oui/non)*

Liste intérieure des substances du Canada (LIS) Oui

Liste des substances étrangères au Canada (NDSL) Non

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'inventaire administrées par le(s) pays concerné(s).

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays concerné(s).

WHMIS Classe dangereuse:

B2 LIQUIDES INFLAMMABLES

D2B SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

D2A REPRODUCTEUR

Classe B, Division 3 - Liquide combustible

Classe D, Division 1B – Matières à toxicité aiguë (contient du phénol)

Classe E – Matières corrosives (contient du crésol)

**SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS**

Informations supplémentaires: Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) du Canada et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

Avis de non-responsabilité: AVIS AU LECTEUR: Sterling Marking Products Inc. décline toute garantie expresse ou implicite de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne le produit ou les informations fournies dans le présent document, et ne sera en aucun cas responsable des dommages accessoires ou indirects.

N'utilisez pas les informations sur les ingrédients et/ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme spécification de produit. Pour plus d'informations sur les spécifications du produit, reportez-vous à une fiche de spécifications de produit et/ou à un certificat d'analyse. Ceux-ci peuvent être obtenus auprès de votre bureau de vente local de Sterling Marking Products Inc.

Toutes les informations figurant dans le présent document sont basées sur des données obtenues auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que les informations soient considérées comme correctes, Sterling Marking Products Inc. ne fait aucune déclaration quant à leur exactitude ou leur suffisance. Les conditions d'utilisation échappent au contrôle de Sterling Marking Products et par conséquent, les utilisateurs sont responsables de vérifier ces données dans

leurs propres conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et ils assument tous les risques de leur utilisation, manipulation et élimination du produit ou de la publication ou de l'utilisation des informations contenues dans le présent document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout autre processus.

Fin de la FDS.